

Dans l'attente du communiqué unitaire de bilan de cette initiative, ci-dessous les motions votées, rapidement - le temps manquant (d'où leur présentation désordonnée !), à la fin d'une journée tonique d'échanges.

Le grand amphithéâtre de l'institut océanographique était rempli (plus de 500 participant-es) et l'assemblée s'est proclamée "Coordination Nationale des Laboratoires en Lutte avec les organisations syndicales et associatives "

La matinée avait débuté par le rappel de la situation désastreuse de la recherche publique au sein des Universités et EPST : éclatement du CNRS en instituts, transformation de l'INSERM en agence de financement, dilution de l'INRA dans un consortium, transfert de personnels de l'IRD vers l'Université, contrat d'objectifs sans moyens du CEMAGREF, l'INRIA le « laboratoire » des réformes gouvernementales, à l'INED...

Et pour clore la journée, celles et ceux qui n'avaient pas un train à prendre, sont allés en manifestation au ministère porter un « carton rouge » à leur ministre !

Motions de la Réunion Nationale des Délégué-es de Laboratoires 12 mars 2009, Institut d'Océanographie, Paris.

La réunion des délégué-es a adopté l'intégralité des points ci-dessous :

- Contre le démantèlement des EPST (non aux instituts « agence de moyen ») et affirmation de leur rôle national d'opérateur de recherche (le CNRS doit conserver l'ensemble des disciplines).
- Pour un plan pluriannuel d'embauche sur postes statutaires (pour toutes les catégories de personnels) permettant la résorption de la précarité.
- Restitution de tous les postes supprimés en 2009 dans la recherche et l'enseignement supérieur, et transformation des 225 CDD en postes statutaires.
- Abandon de toute politique de désassociations des UMR permettant une coopération entre université et organismes.
- Boycott de l'AERES.
- Remise à plat du Contrat Doctoral Unique.
- Retrait du projet de décret du statut des enseignants-chercheurs.
- Restitution de l'ensemble des prérogatives du CoNRS et du CNU et des Commissions Scientifiques de l'INSERM et des autres EPST.
- Transfert intégral des crédits de l'ANR aux organismes et universités.
- Boycott de l'évaluation des projets ANR.

Depuis 2004, la communauté a toujours été source de proposition, comme cela a été le cas lors des Etats-Généraux de la recherche en 2004.

- Suppression des « chaires organismes-universités » au profit d'une vraie politique de délégation et de détachement et redéploiement de ces postes aux EPST.
- Abrogation de la LRU et du Pacte de la Recherche, avec mise en place de nouvelles lois issues d'une large concertation de la communauté.
- Retrait du projet de réforme de la formation et le recrutement des enseignants du premier et du second degré.

Solidaires



contact@sud-recherche.org
<http://www.sud-recherche.org/>

pour information et affichage inter-EPST, mars 2009

- Respect du modèle de l'évaluation (par des comités incluant une majorité de pairs élus) fondée sur les principes de collégialité, d'indépendance et de compétences scientifiques.
- Refus des jurys de « chaires mixtes universités-organismes ».
- Revalorisation des carrières et augmentation des salaires pour tous.
- Blocage des CA appelés à entériner les réformes en cours.
- Retrait de la version actuelle du COM (contrat d'objectifs) imposé par le ministère au CNRS et des documents similaires concernant les autres EPST.
- Défense du service public d'enseignement supérieur et de recherche.
- Abandon de la politique de mutualisation et fusion forcée des unités.

Elle soutient les revendications de l'AG du 12 février au CNRS.

- Arrêt de la politique actuelle de Crédit impôt Recherche et transfert des sommes ainsi récupérées à la recherche publique et à l'enseignement supérieur.
- Abandon du projet actuel de consortium National pour l'agriculture, l'alimentation, la santé animale et l'environnement.
- Augmentation significative des possibilités de promotions.
- Soutien à la Grève des cours.
- Abandon des projets d'externalisation des missions effectuées par le personnel de catégorie C que ce soit dans les universités ou les organismes de recherche.
- Réintégration des personnels des universités aux « compétences élargies » dans le droit commun des personnels du MESR (« *sortie des oeuvres sociales* », voir circulaire du 27 janvier 2009).

Elle soutient les revendications de la Coordination Nationale des Universités du 11 février.

Motion sur les actions de la Coordination Nationale des Laboratoires en lutte.

L'assemblée décide de porter la plateforme revendicative (motions jointes) au ministère vers 17h30.

L'assemblée se proclame Coordination Nationale des Laboratoires en Lutte avec les délégués présents ce jour et les organisations syndicales et associatives qui acceptent d'y participer.

La coordination se prononce pour le blocage administratif des organismes : Jury des Chaires d'excellence, CA, instances de décision et de mise en œuvre (EPST, Universités).

La coordination appelle les laboratoires à participer aux actions lancées par la coordination universitaire et d'ores et déjà pour le 24 Mars.

La coordination désigne une délégation qui se rendra à l'assemblée des directeurs d'unités qui se tient dans deux jours pour lui faire connaître les motions votées ce jour.

La coordination appelle les personnels de la recherche à participer à l'action interprofessionnelle lancée par les Confédérations syndicales le 19 Mars.

La coordination soutient le boycott et le blocage de l'ANR et de l'AERES, et la non remise par les laboratoires de leurs rapports plan quadriennal à l'AERES.

La coordination propose une réunion plénière d'urgence du Comité National (CNRS) et des instances scientifiques des autres organismes.



contact@sud-recherche.org
<http://www.sud-recherche.org/>

pour information et affichage inter-EPST, mars 2009

La coordination demande la démission de la ministre de la recherche et de A. Migus,
C. Bréchnac et A. Resplandy-Bernard.



contact@sud-recherche.org
<http://www.sud-recherche.org/>

pour information et affichage inter-EPST, mars 2009